

# Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires du RSA

Octobre

2021

AVERTISSEMENT

Les éléments qui suivent reposent sur des données mensuelles, élaborées sur la base de données semi-définitives, c'est-à-dire observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés sur des données dites définitives, c'est-à-dire avec six mois de recul. Il en résulte qu'en niveau, le nombre d'allocataires est plus faible (de 1 à 2 %). En revanche, d'après les données historiques, les écarts d'évolution entre données définitives et semi-définitives observés depuis le début de la crise sanitaire sont faibles, il est donc possible de les interpréter.

## Forte baisse du nombre de bénéficiaires du RSA au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021

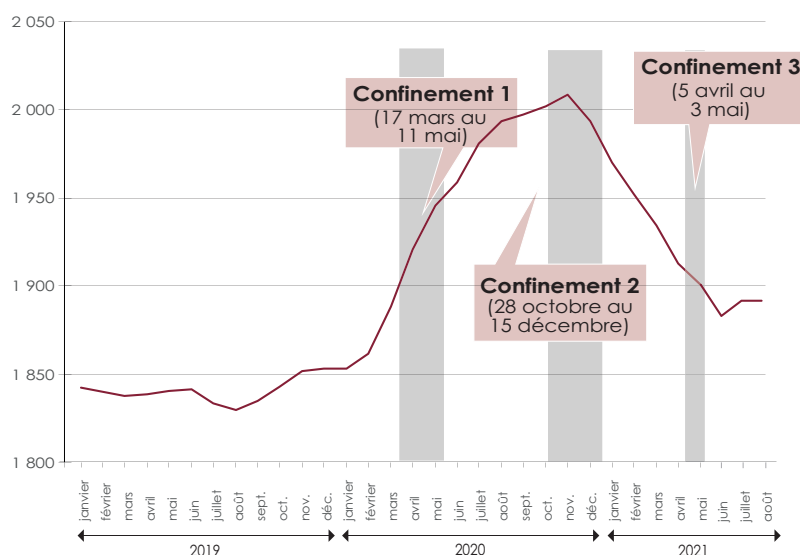
Entre décembre 2020 et juin 2021, le nombre de bénéficiaires du RSA connaît une baisse élevée et progressive, correspondant à 114 000 bénéficiaires en moins (graphique 1). Cette diminution peut s'analyser au regard des entrées-sorties dans le dispositif. En effet, le nombre de fins de droit à la prestation se maintient à un niveau élevé et il se combine à un recul important du nombre d'entrées dans le dispositif au cours du premier semestre 2021 (graphique 2).

La baisse des ouvertures de droit (environ 100 000 entrées par mois en moyenne au dernier trimestre 2020 contre 80 000 au 1<sup>er</sup> semestre 2021) est à relier à la mise en œuvre de la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage. Tandis que la hausse des sorties – notable depuis l'automne 2020 – s'expliquerait davantage par la reprise économique. En effet, l'évolution du marché de l'emploi se traduit avec un décalage sur le droit des allocataires : ce décalage est compris entre trois et cinq mois selon la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR, encadré). Le niveau élevé des fins de droit au RSA observé au cours des six premiers mois de l'année est lié notamment à l'augmentation des ressources des allocataires et suit ainsi l'évolution des sorties de droit pour « perception de ressources trop élevées » (graphique 3).

## Puis progression des effectifs en juillet, suivie d'une stabilisation en août

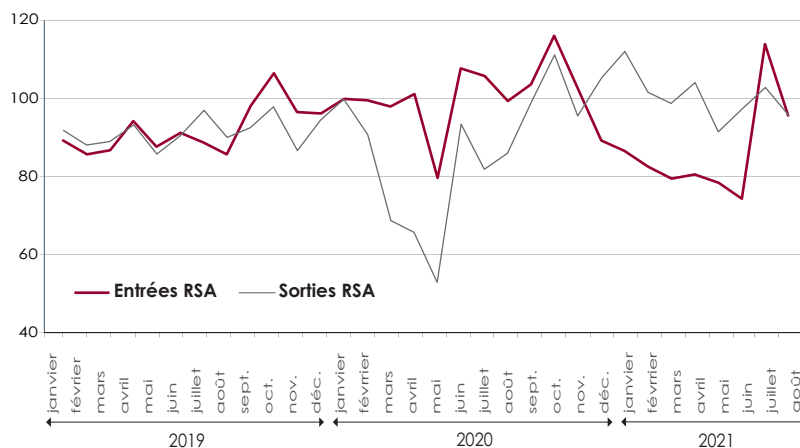
Le nombre de bénéficiaires du RSA progresse légèrement en juillet 2021, puis se stabilise le mois suivant. La croissance des effectifs en juillet s'explique notamment par une forte hausse des entrées dans le dispositif (+ 37 000 entre juin et juillet). En effet, la fin du prolongement des droits à l'assurance chômage en juin 2021 a généré une bascule dans le RSA pour un certain nombre d'allocataires le mois suivant.

Graphique 1 - Évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

Graphique 2 - Évolution des foyers entrants et sortants du RSA (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

# Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires du RSA

## ENCADRÉ

**Les évolutions du nombre de bénéficiaires au travers des entrées-sorties dans la prestation**

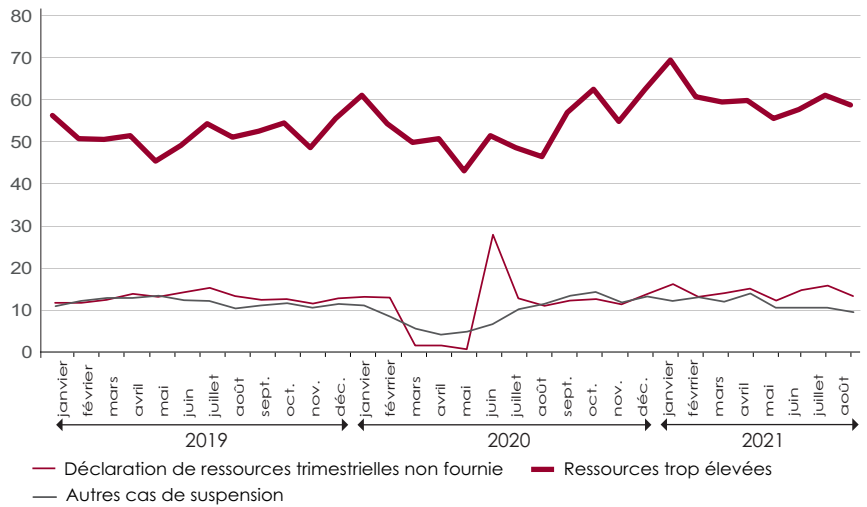
L'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par des effets saisonniers. Les modalités de déclarations des ressources des allocataires impliquent un délai entre les événements économiques et leur pleine manifestation sur les flux d'entrées et de sorties. En effet, le RSA repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) sur les trois mois précédents à partir de laquelle le RSA est calculé jusqu'à la prochaine déclaration.

En août 2021, le nombre d'ouvertures de droit retrouve un niveau sensiblement identique à celui constaté en août 2020. S'agissant des sorties, leur nombre semble se stabiliser à un niveau supérieur à celui observé en 2020, signe de la poursuite de la reprise économique.

### Légère hausse du montant moyen perçu en juillet 2021, qui se stabilise le mois suivant

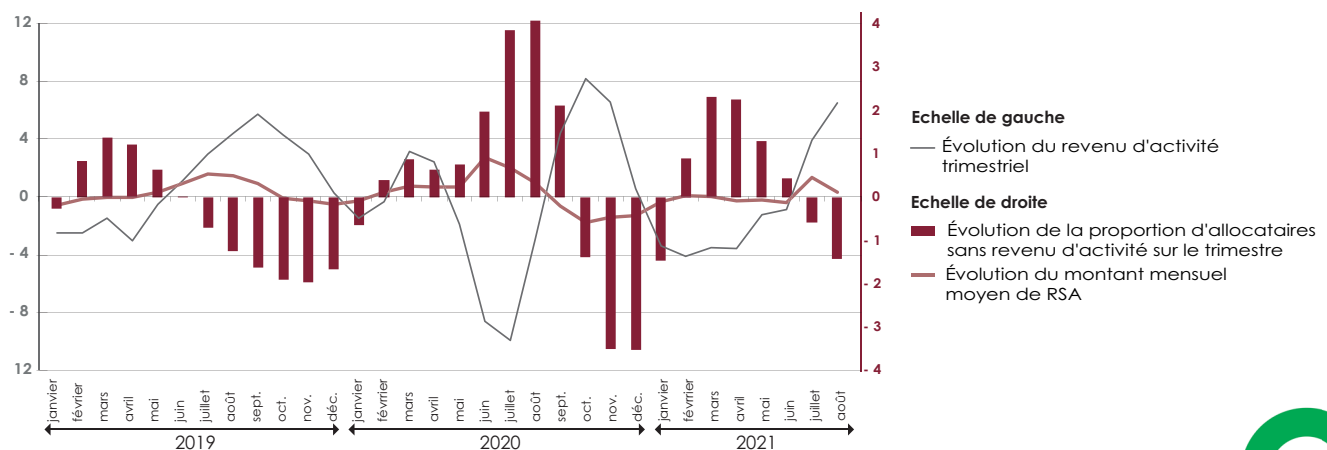
Après avoir connu une quasi stabilité au cours du premier semestre 2021, le montant moyen de prestation perçu augmente légèrement en juillet 2021 (+ 0,5 %) et demeure inchangé le mois suivant (graphique 4). Celui-ci s'établit alors à environ 507 euros. D'un côté, le revenu d'activité moyen ayant servi au calcul du droit des bénéficiaires connaît une croissance continue sur ces deux mois impliquant une baisse du montant de droit. De l'autre côté, la proportion des foyers ne percevant aucun revenu est orientée à la baisse. La conjugaison de ces deux phénomènes stabilise le montant moyen de RSA versé en août 2021. Ces évolutions sont proches de celles observées au cours de l'année 2019, non affectée par la crise sanitaire, indiquant la présence d'une saisonnalité.

Graphique 3 - Nombre de foyers sortants du RSA selon le motif de sortie (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.

Graphique 4 - Évolution des revenus d'activité et du montant moyen de RSA perçu par les allocataires, en glissement mensuel (en %)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). Champ : Caf, France entière.